

# **Instructions pour la statistique nationale des consultations parents – enfants en Suisse**

Association suisse des consultations parents-enfants en coopération avec l'Institut für Hebammenwissenschaft und reproduktive Gesundheit de la ZHAW

Décembre 2023

# Table des matières

<b>1</b>	<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Exportation de données, transmission et analyse</b>	<b>3</b>
	2.1 Création du tableau de données	4
	2.1.1 Exportation des données à partir des programmes MVB3 et MVB4	4
	2.1.2 Fiche de données statistiques de la AS CPE	4
	2.1.3 Transmission de données	4
	2.1.4 Conservation des données	4
<b>3</b>	<b>Liste des indicateurs</b>	<b>5</b>
<b>4</b>	<b>Check-list pour la qualité des données</b>	<b>13</b>
<b>5</b>	<b>Contact</b>	<b>13</b>

## 1 Avant-propos

Avec la statistique nationale des consultations parents-enfants (CPE), l'Association suisse des consultations parents-enfants (AS CPE) rassemble et évalue, depuis 2015, les données relatives aux principaux thèmes et activités des CPE dans toutes les régions linguistiques de la Suisse. Tous les deux ans, les chiffres clés sont publiés sur le [site web de l'AS CPE](#) sous la forme d'un factsheet et, à partir de l'année 2025, dans un rapport succinct.

La liste d'indicateurs élaborée conjointement par les CPE de toutes les régions linguistiques permet d'obtenir une image complète et pertinente de l'activité de conseil de la CPE et des familles conseillées. Etant donné que, pour diverses raisons, certains services de consultation ne collectent pas les données pour tous les indicateurs, on trouve des données marquées d'un astérisque\*. Celles-ci sont facultatives et seront évaluées en fonction de leur exhaustivité et de leur pertinence.

## 2 Exportation de données, transmission et analyse

L'évaluation des données est assurée, depuis 2025, par l'Institut für Hebammenwissenschaft und reproduktive Gesundheit de la ZHAW. La ZHAW est en charge de l'organisation d'une transmission sûre des données. Pour ce faire, elle utilise le service de transmission de données considéré actuellement comme le plus sûr par les responsables de la protection des données et fait parvenir aux organisations de CPE des liens individualisés pour l'envoi des données.

La ZHAW rassemblera les paquets de données individuels des organisations de CPE dans une banque de données commune et procédera à leur évaluation. Aucune comparaison ne sera faite, ni publiée, entre les prestataires individuels.

En plus du fichier Excel contenant les données, veuillez nous transmettre les informations suivantes :

- Nombre de naissances dans la zone de consultation au cours de l'année concernée
- Si disponible, taux en % des enfants nés qui vous ont été adressés (c'est-à-dire que le contact a pu être établi) au cours de l'année concernée
- Taux en % des enfants nés qui ont été consultés au moins une fois

## 2.1 Création du tableau de données

Les chiffres clés pour la statistique nationale des CPE peuvent être générés de trois manières différentes :

- Exportation automatique des données en tant que fichier Excel à partir des programmes MVB3 et MVB4
- Exportation de données en tant que fichier Excel à partir d'autres programmes
- Saisie manuelle dans un modèle Excel pour les données agrégées

### 2.1.1 Exportation des données à partir des programmes MVB3 et MVB4

Vous trouverez, sur le site web de l'AS CPE, les instructions relatives à l'exportation de données à partir des programmes MVB 3 et MVB 4.

Exportation de données à partir d'autres programmes

Les services de consultation qui utilisent d'autres programmes de documentation peuvent également transmettre des données sur chaque consultation. La AS CPE ne fournit toutefois pas d'instructions pour l'extraction des données. La liste des indicateurs au chapitre 3 montre quelles informations sont utilisées pour la statistique et comment les indicateurs sont nommés. Si nécessaire, une liste d'exemples peut être mise à disposition. La ZHAW est volontiers disposée à vérifier au préalable les tableaux de données.

### 2.1.2 Fiche de données statistiques de la AS CPE

S'il n'est pas possible d'extraire du programme de documentation les données des différentes consultations, l'AS CPE met à disposition un modèle Excel dans lequel les fréquences des principaux indicateurs peuvent être saisies. Dans ce cas, les chiffres transmis sont ajoutés aux indicateurs calculés à partir des autres jeux de données. Il n'est cependant pas possible d'effectuer d'autres calculs, comme par exemple le moment du premier contact avec la CPE. Cette option ne devrait donc être utilisée que s'il n'est pas possible d'extraire les valeurs caractéristiques des différentes consultations.

### 2.1.3 Transmission de données

Par e-mail, l'AS CPE invite les organisations de CPE à transmettre leurs données. La ZHAW est responsable pour l'organisation d'une transmission sûre des données. Les organisations reçoivent un lien individualisé de la part de la ZHAW par e-mail. Ce lien leur permet de transmettre leurs données cryptées et protégées par un mot de passe à la ZHAW par l'intermédiaire d'un service sûr, comme SWITCHfilesender.<sup>1</sup>

### 2.1.4 Conservation des données

Les données de la statistique nationale des consultations parents-enfants sont conservées par la ZHAW dans des dossiers cryptés garantissant une grande sécurité. Les termes de cette prestation ont été réglés dans un contrat entre la ZHAW et l'AS CPE. L'évaluation des données par la ZHAW se fait en Suisse, de même que les sauvegardes. Les administrateurs du système peuvent rétablir les données, mais n'ont aucun moyen de les consulter eux-mêmes. Les droits d'accès à ce dossier sécurisé sont limités à la responsable de projet ainsi qu'à une collaboratrice scientifique impliquée dans le projet. Au terme de la collaboration entre la ZHAW et l'AS CPE, toutes les données seront transmises à l'AS CPE par un moyen sécurisé.

---

<sup>1</sup> La ZHAW utilise le service de transmission de données considéré actuellement comme le plus sûr par les responsables de la protection des données.

### 3 Liste des indicateurs

Nom de l'indicateur dans la statistique	Label de l'indicateur	Définition de l'indicateur	Format, caractéristiques	Remarques
<b>Données relatives aux familles conseillées</b>				
Beratung.Familie::PLZ	domicile	Code postal du domicile	<i>métrique</i>	
Beratung.Familie::AnzahlKinder	Nombre d'enfants	Nombre d'enfants vivant dans la famille (y compris les beaux-enfants, à l'exclusion des enfants qui ne vivent dans la famille que le weekend)	<i>métrique</i>	
Beratung.Familie::KMSprache	Langue maternelle de la mère		<i>Catégoriel :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suisse allemand / allemand</li> <li>• Albanais</li> <li>• Arabe</li> <li>• Anglais</li> <li>• Français</li> <li>• Italien</li> <li>• Portugais</li> <li>• Serbe</li> <li>• Croate</li> <li>• Bosniaque</li> <li>• Roumain</li> <li>• Espagnol</li> <li>• Tamoul</li> <li>• Tigrigna</li> <li>• Turque</li> <li>• Hongrois</li> <li>• Autres</li> </ul>	Des langues supplémentaires à usage local peuvent être ajoutées
Beratung.Familie::KVSprache	* langue maternelle du père	* langue maternelle du père (si connue)	<i>Catégoriel :</i> Voir la liste dans la langue maternelle de la mère	Des langues supplémentaires à usage local peuvent être ajoutées

Beratung.Familie::KMNationalität	Nationalité de la mère	Nationalité de la mère	<i>Catégoriel :</i> Selon la liste dans les programmes CPE ou la liste de l'Office fédéral de la statistique (code international des pays) : <a href="https://www.bfs.admin.ch/asset/de/10687502">https://www.bfs.admin.ch/asset/de/10687502</a>	
* Beratung.Familie::KVNationalität	*Nationalité du père (si connue)	Nationalité du père (si connue)	<i>Catégoriel :</i> Selon la liste dans les programmes CPE ou la liste de l'Office fédéral de la statistique (code international des pays) : <a href="https://www.bfs.admin.ch/asset/de/10687502">https://www.bfs.admin.ch/asset/de/10687502</a>	
Beratung.Familie::KMVerstSprache	Meilleure langue de communication de la mère		<i>Catégoriel :</i> Voir la liste dans la langue maternelle de la mère	Des langues supplémentaires à usage local peuvent être ajoutées
Beratung.Familie::KVVerstSprache	* Meilleure langue de communication du père	* Meilleure langue de communication du père (si connue)	<i>Catégoriel :</i> Voir la liste dans la langue maternelle de la mère	Des langues supplémentaires à usage local peuvent être ajoutées
Beratung.Familie::KMJahrgang	année de naissance de la mère	Année, p. ex. 1982	<i>Métrique</i>	
Beratung.Familie::KVJahrgang	année de naissance du père	Année, p. ex. 1982	<i>Métrique</i>	

Beratung.Familie::KMBerufAusbildung	* formation de la mère	Plus haut niveau de formation atteint	<i>Catégoriel :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune information disponible</li> <li>• Pas de formation</li> <li>• Diplôme de scolarité obligatoire</li> <li>• Certificat de fin d'études professionnelles ou maturité</li> <li>• Formation professionnelle supérieure (ES; EP/EPS)</li> <li>• Diplôme universitaire (HE/HEP, EPF/UNI)</li> </ul>	
Beratung.Familie::KVBerufAusbildung	* formation du père	Plus haut niveau de formation atteint	<i>Catégoriel :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune information disponible</li> <li>• Pas de formation</li> <li>• Diplôme de scolarité obligatoire</li> <li>• Certificat de fin d'études professionnelles ou maturité</li> <li>• Formation professionnelle supérieure (ES; EP/EPS)</li> <li>• Diplôme universitaire (HE/HEP, EPF/UNI)</li> </ul>	
<b>Données relatives à l'enfant</b>				
Beratung.Kind::Geburtsdatum	date de naissance de l'enfant		<i>Format de date :</i> JJ.MM.AAAA (p. ex. 11.02.2023)	

Beratung.Kind::Geschlecht	sexe de l'enfant		<i>Catégoriel :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• m</li> <li>• f</li> </ul>	Un troisième genre peut sans problème être ajouté. Ce n'est pas recommandé à l'heure actuelle, car les courbes de poids n'existent que pour les garçons et les filles.
Beratung.Kind::Geburtsgewicht	Poids de l'enfant à la naissance		<i>Métrique :</i> En g	
Beratung.Kind::Länge	Taille de l'enfant à la naissance		<i>Métrique :</i> En cm	
Beratung.Kind::Kopfumfang	Tour de tête à la naissance		<i>Métrique :</i> En cm	
Beratung.Kind::Hebamme	Suivi par une sage-femme	La famille a-t-elle bénéficié du suivi d'une sage-femme après la naissance ?	<i>Catégoriel :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui</li> <li>• Non</li> </ul>	
Beratung.Kind::ErnährungBeiAustritt	Alimentation au moment de quitter l'hôpital		<i>Catégoriel :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• LM (lait maternel)</li> <li>• LM et Formula (lait maternel et aliments pour les nourrissons)</li> <li>• Formula</li> </ul>	
Beratung.Kind::Geburtsart	Type de naissance		<i>Catégoriel :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Spontanée</li> <li>• Césarienne primaire</li> <li>• Césarienne secondaire</li> <li>• Ventouse</li> <li>• Forceps</li> </ul>	



<b>Données relatives à la consultation</b>				
DatumBeratung	Date de la consultation		Format de date : JJ.MM.AAAA	
OrtBeratung	Lieu de la consultation	Code postal ou nom du lieu de la consultation	Métrique (CP) ou nom de commune	
Beratungsdauer	Durée de la consultation	Durée de la consultation en min. y c. inscription dans les dossiers, sans compter la préparation, les travaux ultérieurs ou le déplacement  ou  Durée de la consultation dans les catégories court, long, extra-long, y c. inscription dans les dossiers, indépendamment du type de consultation	Métrique : Min ou  Catégoriel : <ul style="list-style-type: none"> <li>• CO (court, &lt;30')</li> <li>• LO (long ≥30' bis &lt;60)</li> <li>• EX (extra-long, ≥60')</li> </ul>	Ne correspond pas au temps de travail total, uniquement la durée de la consultation.
_x_Beratungsart	Type de consultation	La différenciation peut aussi être plus fine que selon les types présentés ici. Pour les statistiques, il est important de faire la distinction entre la consultation dans le centre (avec ou sans préavis), les visites à domicile, la consultation en groupe, la consultation téléphonique, la consultation par e-mail et en ligne ainsi que le premier contact sans consultation et les autres contacts sans consultation.	Kategorial: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Premier contact sans consultation</li> <li>• Contact sans consultation</li> <li>• Première consultation</li> <li>• Consultation sans préavis</li> <li>• Consultation avec préavis</li> <li>• Consultation par téléphone</li> <li>• Consultation par e-mail ou en ligne</li> <li>• Visite à domicile</li> <li>• Consultation de groupe</li> <li>• Autres</li> </ul>	

Begleiter	Personne prenant part à la consultation		<i>Catégoriel :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M (mère)</li> <li>• P (père)</li> <li>• PE (parents)</li> <li>• P (Professionnel)</li> <li>• Autre</li> </ul>	D'autres personnes peuvent être ajoutées à la liste
Zusätzliche Begleitung	La consultation a eu lieu en présence d'un-e traducteur-riche ou d'un-e médiateur-riche culturel		<i>Catégoriel :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui</li> <li>• Non</li> </ul>	

<p>x_Suchkriterien</p>	<p>Sujets abordés lors de la consultation <sup>2</sup></p>	<p>Tous les sujets abordés durant la consultation (plusieurs sujets possibles), voir explications dans la note de bas de page.<sup>1</sup></p>	<p>Catégoriel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soins et santé</li> <li>• Psycho-social</li> <li>• Allaitement</li> <li>• Alimentation</li> <li>• Développement</li> <li>• Education</li> <li>• Sommeil</li> <li>• Bébé qui pleure</li> <li>• Information</li> <li>• Triage</li> <li>• Délégation</li> <li>• Mesurer et peser</li> </ul>	<p>D'autres sujets peuvent être ajoutés à la liste</p>
------------------------	--	--	---	--

<sup>2</sup> Détails sur les différents thèmes de consultation :

- **Soins et santé** : pathologies pédiatriques, soins à l'enfant malade et en bonne santé, soins corporels, prévention de la santé, prévention des accidents, examens médicaux. Examens préventifs, vaccination, promotion de l'activité physique, maintien de la santé de la famille, questions relatives à l'équipement et à l'habillement.
- **Psycho-social** : Traitement des grossesses / traumatismes de la naissance, insatisfaction de la situation / surmenage / isolement / situations de stress / doute de soi / états d'épuisement postnatal / situations familiales difficiles / situation financière / parentalité et travail / difficultés dans le couple / planification familiale & définition des rôles / préparation ou suivi des visites médicales ou des hospitalisations / protection de l'enfant.
- **Allaitement** : Le/la consultant(e) a des questions spécifiques sur l'allaitement.
- **Nourriture** : le/la consultant(e) a des questions spécifiques sur l'alimentation.
- **Développement** : le développement de l'enfant est un thème explicite de la consultation et n'est pas seulement abordé dans le cadre d'autres thèmes.
- **Information** : cela signifie que des informations sur sa propre organisation ou sur d'autres organisations, des services spécialisés ou des références bibliographiques sont fournies (p. ex. informations sur les offres de cours, informations sur les Messages aux parents de Pro Juventute, informations sur l'offre de crèches sur place, informations sur l'offre de groupes de jeu sur place ou autres).
- **Triage** : cela signifie que la conseillère recommande aux parents de faire appel à une aide plus poussée sur un thème donné (p. ex. participation à des cours parents-enfants, à des programmes d'alimentation, à des programmes d'activité physique, etc.) et indique précisément aux parents comment accéder à la nouvelle offre, etc.)
- **Délégation** : Contrairement au triage, l'orientation signifie que la conseillère donne aux parents un ordre clair de s'adresser à un autre professionnel / service spécialisé. La conseillère précise qu'il faut faire appel à un autre service professionnel pour garantir un développement sain de l'enfant. La responsabilité de s'adresser à ce service incombe toutefois aux parents. Par exemple, orienter l'enfant vers un pédiatre, un conseiller en éducation, etc...).
- **Mesurer et peser** : les parents ne font que peser et mesurer leur enfant.

Zuweiser (neu)	Intermédiaire / recommandation	Dès qu'une consultation a lieu : Qui a rendu la famille attentive à l'offre de la CPE ou par qui la famille a-t-elle été envoyée ? (uniquement si le conseil est effectivement sollicité, pas de premier contact sans conseil)	<i>Catégoriel, possible de nommer plusieurs acteurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les autorités : Canton, Commune, APEA, Travailleur-euse social-e</li> <li>• Hôpital/clinique privée/maison de naissance</li> <li>• Sage-femme, Infirmier-ère</li> <li>• Pédiatre</li> <li>• Offre de cours CPE</li> <li>• Recommandation du cercle familial, amical, cours, événements</li> <li>• Indépendant (internet, expérience de l'enfant précédent)</li> <li>• Autres</li> </ul>	Ce nouvel indicateur doit être ajouté par les super-utilisateurs <sup>3</sup>
----------------	--------------------------------	--	--	---

<sup>3</sup> **Nouvel indicateur « intermédiaire »**: Des informations sur la manière d'ajouter le nouvel indicateur suivront d'ici début 2024 par mail et sur le site web de l'AS CPE.

## 4 Check-list pour la qualité des données

Pour obtenir une meilleure qualité des données, il est impératif qu'un processus clair concernant la saisie des données existe au sein des organisations de CPE. Les questions suivantes servent de check-list :

- Comment le set up (spécifique aux utilisateurs de MVB3/MVB4) est-il mis en place ?
  - Correspond-il au guide de l'AS CPE ?
  - Les collaborateurs spécialisés doivent-ils souvent faire des saisies manuelles ?  
→ il vaut mieux mettre en place autant que possible des catalogues de sélection prédéfinis.
- Existe-t-il un manuel d'utilisation spécifique à l'organisation ?
  - L'utilisation des champs libres y est-elle clairement expliquée ?
  - Est-ce que tous les indicateurs clés de la statistique de base CPE sont définis, au minimum, comme champs obligatoires ?
- Qui est responsable de la mise en œuvre du manuel d'utilisation et/ou d'autres directives concernant la saisie des données des clients ?
- Qui est responsable de la vérification de la qualité des données saisies ? Sous quelle forme et à quelle fréquence la qualité des données est-elle vérifiée ?
- Qui est responsable de l'échange avec l'AS CPE concernant les statistiques ?

## 5 Contact

Pour toute question générale sur les statistiques, veuillez vous adresser au secrétariat de l'AS CPE : [info@sf-mvb.ch](mailto:info@sf-mvb.ch), tél. 062 511 20 11.

Pour les questions relatives à la transmission et à l'analyse des données, l'Institut für Hebammenwissenschaft und reproduktive Gesundheit de la ZHAW se tient à votre disposition : [susanne.grylka@zhaw.ch](mailto:susanne.grylka@zhaw.ch), tél. +41 58 934 43 77.

Merci beaucoup pour votre participation ! Vous contribuez ainsi à compléter les données et à créer des statistiques pertinentes pour l'ensemble de la CPE en Suisse !

Association suisse des consultations parents-enfants  
AS CPE  
Effingerstrasse 2  
3011 Berne

Forschung Institut für Hebammenwissenschaft und  
reproduktive Gesundheit  
Katharina-Sulzer-Platz 9  
8401 Winterthur